

Concours pour contrats doctoraux en sciences pour l'ingénieur

L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture et doit être considéré de façon neutre.

Pour la rentrée 2026, **quatre** contrats doctoraux et **un** demi-contrat sont ouverts au concours en sciences pour l'ingénieur dans les laboratoires suivants :

- Laboratoire Centre d'études et de recherche en informatique et communications (Cedric)
- Laboratoire Dynamique des fluides (DynFluid)
- Laboratoire Génomique, bioinformatique et chimie moléculaire (GBCM)
- Laboratoire Géomatique et foncier (GeF), partie géomatique
- Laboratoire du froid, des systèmes énergétiques et thermiques (Lafset)
- Laboratoire commun de métrologie (LCM)
- Laboratoire d'Ingénierie des fluides et des systèmes énergétiques (Lifse)
- Laboratoire de Mécanique des structures et des systèmes couplés (LMSSC)
- Laboratoire Modélisation mathématique et numérique (M2N)
- Laboratoire Modélisation, épidémiologie et surveillance des risques pour la sécurité sanitaire (Mesurs)
- Laboratoire Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux (Pimm)
- Laboratoire Équipe Sécurité & Défense - Renseignement, criminologie, crises, cybermenaces (ESDR3C)

Remarque : en fonction de l'avancement du rapprochement des deux laboratoires LMSSC et M2N, le laboratoire émergent pourra participer au concours en lieu et place de ces deux laboratoires selon la note 2026 à l'attention des membres du jury.

Attention : Seul un candidat ayant un directeur de thèse affecté au Cnam pourra candidater pour les labos qui relèvent du Cnam et de l'Ensam (les laboratoires concernés sont DynFluid, Lifse, Pimm)

L'École doctorale de rattachement est l'ED SMI (ED 432).

Textes de références :

Décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche

Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Procédure de recrutement

Lancement de la campagne de recrutement

Courriel de la Direction de la recherche (DR) aux directeurs de laboratoire concernés pour les informer du nombre de recrutements possibles et des modalités.

Composition du dossier pour le concours doctoral à présenter **dans cet ordre** (en un seul PDF):

- 1- Lettre de candidature officielle formulée par le directeur du laboratoire. Cette lettre précisera :
 - a. le nom du directeur de thèse ; le cas échéant le nom des co-encadrants et les pourcentages d'encadrement
 - b. l'avis explicite du directeur de laboratoire sur la candidature et l'intérêt stratégique du sujet par rapport à la politique scientifique du laboratoire.
- 2- Lettre d'acceptation du directeur de thèse sur le candidat et le sujet proposé
- 3- CV du directeur de thèse (HDR ou équivalent impératif) avec le nombre de thèses encadrées en septembre 2026 et le cas échéant des co-encadrants de thèse
- 4- CV du candidat, précisant son parcours universitaire, les notes du master, son classement et le justificatif d'obtention du diplôme donnant droit à l'inscription en doctorat, le score au TOEIC ou test d'anglais équivalent
- 5- Projet de recherche de deux à trois pages. Ce projet devra comporter : introduction, contexte national et international, objectifs, approches proposées, échéancier, bibliographie
- 6- Pour la candidature à un demi-contrat : lettre d'engagement ferme à financer un demi-contrat de la part de l'entreprise/association/organisme.

Toutes les rubriques sont obligatoires.

Recevabilité des dossiers : la Direction de la recherche

Auditions :

Composition du jury : Tous les directeurs des laboratoires de l'école doctorale SMI Cnam, un représentant du Cedric, la directrice adjointe de l'ED SMI, l'adjoint de l'administratrice générale chargé de la recherche et de l'innovation.

Les directeurs de laboratoires et le responsable d'équipe pourront se faire représenter. Ils devront en informer la Direction de la recherche au plus tard le 7 juin.

La Direction de la recherche convoque le jury et les candidats.

L'audition consiste en une présentation d'un quart d'heure par le candidat, de son parcours universitaire et/ou professionnel suivie d'une présentation de travaux de recherche déjà réalisés et du sujet de thèse. Une discussion de 10 minutes avec le jury suivra.

Seul le potentiel directeur de thèse peut assister à cette présentation. Possibilité d'avoir un vidéo projecteur si l'audition a lieu en présentiel.

Résultats des auditions

La Direction de la recherche adresse les résultats aux candidats et transmet la liste des candidats retenus à la Direction des ressources humaines pour l'établissement des contrats.

Calendrier prévisionnel de recrutement 2026

Dates prévisionnelles		Opérations	Qui ?
Avril/juin	Mi-Avril 2026	Elaboration du projet d'appel et envoi du mail aux directeurs de laboratoire	Direction de la recherche
	Mai au 2 juin 2026	Constitution du dossier de candidature	Candidats
Juin	Au plus tard le 2 juin 2026 (date limite de <u>réception</u> à la Direction de la recherche par mail à suivi.doctorants@cnam.fr)	Réception et recevabilité des dossiers de candidature	Direction de la recherche
	12 juin 2026 de 08h00 à 18h00 (visio possible sous certaines conditions)	Concours	Direction de la recherche / Jury de concours
Juillet/ Septembre	A partir du 1 ^{er} juillet 2026 Au plus tard le 6 septembre 2026	Inscription en 1 ^{ère} année de doctorat via Adum	Doctorants / Direction de la recherche/ Centre Cnam Paris -Service scolarité
Septembre	Au plus tard fin du mois	Rédaction des contrats pour prise de fonction le 01/10/26 pour les doctorants bénéficiant d'un contrat doctoral.	Direction des ressources humaines
